

Décision Générale colonial

Décision n° n°46 conge

n°46

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 20 janvier 1931
Numéro JO n° 410 du 31/01/1931	Date du numéro 31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de deux mois, à solde de présence dégagée de tous ses accessoires, est accordé à l'agent indigène de 6° classe Abdi Ali, pour compter du 15 janvier 1931.